

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CHU DE TOULOUSE

Toulouse, le 8 Juillet 2011

Inauguration du Centre Médico Psychologique (CMP) de Fronton

Le CMP de Fronton est rattaché au Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CHU de Toulouse. Il sera inauguré :

le Lundi 11 Juillet 2011 à 14h00

5 bis C, rue du 19 mars 1962 – 31620 Fronton

en présence de Monsieur Romatet, Directeur Général du CHU de Toulouse
et de Madame Champagnac, Maire de Fronton

Des consultations et des soins psychiques de proximité pour les enfants et les adolescents

Le CMP de Fronton est un centre de consultations et de soins psychiques ambulatoires de proximité, ouvert aux enfants et adolescents de 2 à 18 ans et qui répond ainsi aux besoins du bassin de vie de Fronton/Villemur. Le CMP de Fronton appartient au Secteur 1 de psychiatrie infanto-juvénile. Il est le centre du dispositif sectoriel et ainsi le premier interlocuteur des familles.

L'orientation vers un CMP se fait sur initiative familiale, sur conseil d'un professionnel de santé ou tout autre professionnel intervenant auprès de l'enfant ou de sa famille.

La prise en charge des enfants comprend les différents bilans utiles à l'établissement d'un diagnostic et des soins individuels ou de groupe. Elle doit préserver et soutenir l'intégration scolaire ou sociale ; une guidance parentale peut être proposée. Ces jeunes patients, ainsi que leurs parents, y sont accueillis tout d'abord en consultation. Des évaluations complémentaires peuvent ensuite être proposées.

Les équipes pluridisciplinaires proposent un projet individuel de soins

Elles peuvent être composées de médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs, psychomotriciens, orthophonistes, assistantes sociales

Après une synthèse, l'équipe peut, dans certains cas, élaborer et proposer un projet individuel de soins. L'enfant et ses parents peuvent alors être reçus, une à plusieurs fois par semaine, pour des séances de soins : consultations thérapeutiques, psychothérapies individuelles ou de groupes, rééducations (orthophonie et psychomotricité), accompagnement de la famille, aide psychosociale ou éducative.

Certains enfants pourront bénéficier d'un accueil séquentiel sous forme de prise en charge en groupe sur l'ATTP (Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) : une prise en charge plus intensive est alors proposée avec des actions de soutien et de thérapie de groupe.

Une collaboration avec de nombreux partenaires

La collaboration avec des partenaires extérieurs au CMP est importante : le CMP développe des actions de prévention, et de partenariat avec les nombreux acteurs du champ de l'enfance (professionnels libéraux, PMI, aide sociale à l'enfance, éducation nationale, justice, protection judiciaire de la jeunesse, pédiatrie, maternités, ...).

Ce projet est intégré dans le plan du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), 2009/2012. Le financement a été accordé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à hauteur de 650 000 €.